



**CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE
DE GEMBOUX**

Nos chartes du Consommateur

L'ETABLISSEMENT D'UN TERRAIN DE SPORT

Juillet 2005

*Cette charte vous permettra aisément de vérifier la
conformité avec les devis d'entrepreneurs.*

*N'hésitez pas à nous contacter
pour de plus amples informations*

Vitrine Gazons de Wallonie



Avec le soutien du Ministère de la Région wallonne - Direction Générale de l'Agriculture

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX 081/62 52 30 fax 081/61 00 47 cthsecretariat@skynet.be

L'établissement d'un terrain de football n'est pas une chose simple mais va avoir une influence considérable sur la bonne tenue ultérieure du terrain. Il est primordial, avant l'entame de la réflexion, de déterminer précisément les moyens d'entretien qui seront à dispositions sous peine de voir rapidement une création parfaite se dégrader par des manquements ou défauts d'entretien.

Le document ci-après se compose de deux parties bien distinctes mais tout à fait indissociables :

L'ETUDE PREALABLE A LA REMISE D'UN DEVIS ET A LA REALISATION DES TRAVAUX

Page 2

L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL

Page 5



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



ETUDE PREALABLE A LA REMISE D'UN DEVIS ET A LA REALISATION DES TRAVAUX

Avant toute chose, il faudra procéder à des analyses de sol chimique et physique afin de caractériser le sol en place et déterminer si on peut travailler avec ce sol ou si il faut envisager d'autres solutions

Les analyses du sol (chimique et physique)

Ces analyses seront réalisées par un laboratoire de référence (liste non-exhaustive ci-dessous).

Seule une prise d'échantillon précise et rigoureuse sera représentative du sol en place. Celle – ci peut être réalisée par le laboratoire ou selon le mode opératoire suivant ;

Avec un carottier (ou une bêche), on prélève une tranche de sol de quelques centimètres d'épaisseur sur 15 centimètres de hauteur, on mélange les différents prélèvements (environ 10 par 100 m²) dans un seau propre (sans reste d'engrais, de déchets organiques, de produits phytos,...) afin d'éviter toute contamination de la terre. Après avoir éliminer les débris végétaux et les gros cailloux, on retire environ 500 grammes que l'on place dans un sac propre type sac de congélation, on ligature et on identifie l'échantillon à l'encre indélébile. Enfin, on le fait parvenir au laboratoire. De plus, le(s) échantillon(s) seront accompagnés d'une lettre de demande d'analyse précisant la surface et la nature (= gazon) de la parcelle.

Remarques :

- Si la parcelle à analyser n'est pas uniforme (partie plus ou moins humide ou de constitution différente ou à sous-sol différent,...), il faut prélever un échantillon distinct dans chaque partie.
- La prise d'échantillons ne peut être effectuée en sol trempé, gelé, trop sec ou enneigé. Un prélèvement par temps trop chaud peut provoquer des modifications dans les mesures.
- Éviter le contact de la terre avec les mains à cause du sodium provenant de la transpiration.
- Ne pas fumer lors du prélèvement, les cendres étant très riches en minéraux

L'interprétation des résultats d'analyses doit se faire en tenant compte du type d'utilisation du gazon.

Ces interprétations conseillent :

- le type et la quantité d'amendement nécessaire pour corriger la texture et la structure,
- les matières organiques,
- la correction du pH,
- la fumure de fond et les engrais nécessaires pour corriger le niveau de fertilité du sol.



Vitrine Gazon de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX
Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Les laboratoires :

- les stations provinciales d'analyses -

Province de Liège

Station Provinciale d'Analyses Agricoles

Contact : Dominique VANVYVE

Rue de Dinant, n°110 - 4557 Tinlot-Scry

Tél. : 085/27.86.10 - Fax : 085/51.26.66

Site Internet: <http://www.prov-liege.be/spaa/>

Province du Hainaut

Laboratoires de pédologie et de fertilisation du CARAH

Contact : Louis - Marie BLONDIAU

Rue Paul Pastur, n°11 - 7800 Ath

Tél. : 068/26.46.73 - Fax : 068/26.46.99

Site Internet: <http://www.carah.be>

Province du Brabant wallon

Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité

Contact : Pierre COUTISSE

Rue Saint - Nicolas, n°17 - 1310 La Hulpe

Tél. : 02/656.09.70 - Fax: 02/652.03.06

Province de Luxembourg

Centre d'Information Agricole de la Province de Luxembourg

Contact : Didier VANDER VENNET

Horritine, 1 - 6600 Michamps - Bastogne

Tél.: 061/21.08.24 - Fax : 061/21.08.40

Province de Namur

Laboratoires de l'Office Agricole de la province de Namur

Contact : Jacques BALON

Château Saint-Quentin - 5590 Ciney

Tél. : 083/23.16.32 - Fax : 083/21.81.18



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



- les autres -

Phytalis

Rue Baty de Fleurus, 59
5030 Gembloux
Tél. : 081/61.24.14 / Fax : 081/61.59.91
E-mail : info@phytalis.be
Site Internet: www.phytalis.be

Service Pédologique de Belgique

Willem de Croylaan, 48
3001 Leuven-Heverlee
Tél. : 016/31.09.22 / Fax : 016/22.42.06
E-mail: info@bdb.be
Site Internet: <http://www.bdb.be/fr/>



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX
Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



L'ETABLISSEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL

A. La réalisation des travaux : du travail du sol à la réception

	page 5
1. Désherbage total	page 6
2. Terrassement	page 6
3. Nivellement et réalisation du fond de coffre	page 6
4. Drainage	page 6
5. Apport et incorporation des matériaux correcteurs	page 8
6. Création du lit de germination	page 9
7. Choix du mélange de graminées	page 9
8. a. Le semis - l'entretien après le semis	page 12
8. b. Le placage – l'entretien après la pose	page 13
9. Le constat d'achèvement des travaux	page 15
10. Mise en service de la surface engazonnée	page 15

B. L'entretien après l'installation

	page 16
1. La tonte	page 16
2. La fertilisation	page 16
3. Le roulage	page 16
4. Le désherbage sélectif	page 17
5. L'aération	page 17



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



A. La réalisation des travaux

1. Désherbage total

Environ 3 à 4 semaines avant le début des travaux de sol, destruction de la végétation en place avec des produits à absorption foliaire, systémiques non rémanents type glyphosate pour les adventices classiques. Pour les adventices plus particulières, il faut adapter le choix du produit de traitement en fonction des adventices à éliminer et n'utiliser que des produits agréés pour l'usage considéré. Le délai d'attente après le traitement phytosanitaire varie en fonction des conditions climatiques lors de la pulvérisation.

Afin de vous aider dans le choix du produit, nous vous invitons à utiliser la fonction de recherche de la base de données « produits phytosanitaires utilisés en espaces verts », accessible via le site internet www.cthgx.be.

La végétation conservée et présente aux alentours du terrain doit se trouver au minimum à la distance correspondant à leur hauteur sinon il faut envisager de travailler avec des barrières physiques comme des tranchées anti-racines.

2. Terrassement

Si de gros terrassements sont nécessaires, après avoir défini l'épaisseur de la couche de bonne terre végétale (15 à 20 cm), il y a lieu décaper cette bonne terre et de la stocker avant de modifier le profil du fond de forme. De cette manière, on évite de mélanger la bonne terre végétale avec le sous-sol plus pauvre. Le stockage doit se faire en tas de maximum 2 mètres de haut afin de conserver une terre non compactée sans conditions asphyxiantes préjudiciables à l'activité des microflores et microfaunes.

Il faut éviter les mauvaises conditions climatiques (sol gorgé d'eau) pour réaliser ces mouvements de terre afin de limiter la compaction excessive de la terre et la destruction complète de sa structure.

3. Nivellement et réalisation du fond de coffre

Le fond de coffre et le nivellement grossier sont réalisés à la pelle mécanique ou au bulldozer par contre le nivellement de finition est exécuté à la lame niveleuse ou au bulldozer pousseur contrôlé par faisceau lazer.

Le profilage sera fait en pente de toit avec l'axe central comme point haut. La pente comprise entre 0,6 et 1,1% devra être impérativement respectée.

Une fois le profilage exécuté, celui devra être stable et ne pourra pas être déformé lors de la suite des travaux.

4. Drainage

L'installation d'un réseau de drainage à différents buts :

- intercepter l'eau d'infiltration et l'évacuer le plus rapidement possible
- limiter les remontées des nappes aquifères

Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Un réseau de drainage est composé de drains primaires ou drains de champs, de drains collecteurs et de l'égouttage.

Les drains primaires ou drains de champs

Les dispositions possibles :

- drains parallèles au grand axe
- drains perpendiculaires au grand axe
- drains en arête de poisson

Les tranchées des drains

La profondeur sera de minimum 40 cm au point haut de la pente et la largeur de 22 cm minimum. Leur pente sera de 2‰ (= 2mm/m) contrôlée avec un dispositif laser.

Les drains

L'espacement entre les drains varie de 3 à 7 mètres.

Ils sont composés d'un tuyau de drainage PVC annelé en fente de diamètre 60 à 80 mm et enrobé.

Ils sont recouverts de granulats ou concassé 7/14 ou de sable drainant. Le remplissage des tranchées doit être fait plus haut que les bords de la tranchée de manière à former un dôme de 5 cm environ au-dessus du fond de forme.

La profondeur moyenne des drains par rapport au niveau fini du terrain sera de minimum 60 cm.

Il est impératif que le massif drainant recouvrant les drains dans les tranchées ne soit pas mélangé à la terre du fond de forme.

Les drains primaires sont reliés aux drains collecteurs.

Les drains collecteurs

Ils sont positionnés sur la longueur du terrain et récoltent l'eau venant des drains primaires.

Les tranchées des drains

La profondeur est de 60 cm minimum au point haut et 75 cm minimum au point bas. La largeur est d'environ 25 cm.

Les drains

Ils sont en PVC annelé de 150 à 160 mm et enrobé.

Ils sont recouverts de granulats ou concassé 7/14 ou de sable drainant.

L'égouttage

Les tranchées

La largeur est de minimum 22 cm et la pente d'écoulement, contrôlée avec un dispositif laser, de 1 à 2 cm/ m.

Les tuyaux sont posés sur 5 cm de sable étalé au fond de la tranchée. Il doivent également être recouvert d'une couche de 5 cm de sable afin de faciliter leur repérage ultérieur.



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Les tuyaux

L'évacuation des eaux provenant des drains collecteurs est réalisée via des tuyaux PVC pleins de diamètres adaptés afin d'avoir une évacuation au moins aussi rapide que la récolte par les drains.

Ceux-ci sont raccordés à des chambres visites d'extrémités qui envoient les eaux soit dans le réseau d'égouttage existant soit dans un drain de dispersion.

A la sortie de l'exutoire, il est important de prévoir une grille pour éviter toute intrusion d'animaux dans le réseau de drainage.

Remarques :

- dans l'installation du réseau de drainage, il est important de prévoir des regards afin de pouvoir procéder facilement au nettoyage des drains,
- il faut porter également une attention particulière aux raccordements des drains entre eux qui sont souvent des points faibles du réseau.
- il peut être intéressant d'envisager l'installation, dans l'épaisseur du substrat, des fentes de suintement ou tranchées drainantes qui vont faciliter le passage rapide de l'eau de la couche de jeu vers le réseau de drainage. Pour être efficaces, ces fentes de suintement devront répondre aux caractéristiques techniques suivantes :
 - profondeur : toute l'épaisseur du substrat
 - largeur : de 6 à 7 cm
 - répartition sur le terrain : tous les 1,5 m.
 - remplissage : sable 1/3 mm

Il faut noter que la présence de ces fentes de suintement ou tranchées drainantes, exige un entretien spécifique afin de conserver l'efficacité du système.

- toujours pour évacuer rapidement l'eau de la couche de jeu, il est possible d'installer un massif drainant entre le réseau de drainage et le substrat.

Ce massif drainant peut-être composé :

- de 20 cm de lave volcanique 8/16 mm
- de 17 cm de concassé 7/14 mm complété par 3 cm de sable de rivière 0/4 mm
- de 20 cm de sable de rivière drainant

5. Apport et incorporation des matériaux correcteurs (amendements et fumure de fond)

Si le substrat est réalisé à base de terre végétale, l'interprétation des résultats d'analyses par le laboratoire nous fournira les renseignements utiles quant aux types d'amendements à mettre en œuvre et à quelle quantité.

Le mélange des amendements à la terre végétale sera fait soit sur l'aire de stockage (cribleuse - malaxeuse) soit en place (bêcheuse). Dans les 2 cas, il est impératif d'avoir une incorporation homogène des amendements dans le substrat afin d'éviter la création d'horizons différents.

Si on choisit de travailler avec des substrats préparés en usine, il est important de demander avant le choix du substrat : une fiche technique du produit et de visiter différentes réalisations avec ce même produit.



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Lors de la mise en place du substrat sur le fond de forme, il faut veiller :

- à ne pas créer de déformations au fond de forme
- à ne pas compacter la terre nouvellement mise en place

Idéalement, une fois la terre mise en place, il faudrait la laisser au repos afin qu'elle puisse retrouver une structure, se stabiliser et favoriser l'éclosion des mauvaises herbes avant le semis.

Le profilage de finition et la mise à niveau du sol sont réalisés à la lame niveleuse guidée par faisceau laser.

Une fois le profilage terminé, il est intéressant de pratiquer 1 ou 2 fois la technique du faux semis de manière à éliminer un maximum d'adventices et permettre ainsi une meilleure germination des graminées.

L'analyse chimique nous renseigne sur la qualité et la quantité :

- d'engrais à mettre en œuvre en guise de fumure de fond ; Il est primordial que les engrais utilisés soient pauvres en chlore et incorporés dans les premiers centimètres du sol,
- d'amendement de correction de pH à incorporer de manière homogène dans toute la couche de végétation,
- d'amendement organique à mélanger intimement dans toute la couche de végétation.

6. Création du lit de germination par le passage d'une fraise, d'une herse rotative ou alternative afin d'émietter finement les 4 à 5 premiers centimètres du sol. La rotation trop rapide de la fraise et une profondeur de travail inadaptée (20 cm) peuvent, dans les sols lourds (= forte teneur en argile et limon), provoquer la déstabilisation du sol par la remontée des éléments fins et donc ralentir l'infiltration des eaux de surface. Ce travail doit être réalisé dans des bonnes conditions de sol c'est à dire pas sur sol gelé ni sur sol détrempe.

7. Choix du mélange de graminées

Le choix du mélange de semences se fera toujours sur base de l'utilisation finale du gazon : l'utilisation sport. En effet, en fonction de cette utilisation finale, on retrouvera des compositions différant non seulement par le choix des espèces et des variétés mais aussi et surtout par les proportions puisqu'il faut tenir compte non seulement des contraintes différentes d'une utilisation à l'autre mais aussi des qualités et défauts de chacune des espèces.

Ci-après dans le tableau, les avantages et inconvénients des espèces composant les mélanges.

Les différences de prix au sein d'une même catégorie de mélange peuvent s'expliquer par les différences de composition mais aussi par la présence de variétés plus récentes et donc plus performantes.

Les variétés de graminées à gazon évoluant régulièrement, certains pays (par exemple : France, Pays-Bas et Angleterre**) publient annuellement un catalogue officiel dans lequel sont notés, dans un tableau comparatif, les caractéristiques des variétés des graminées à gazon.



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Les notations portent sur :

- l'aspect esthétique global,
- la finesse et la couleur du feuillage,
- la densité du gazon
- le comportement estival et hivernal,
- la tolérance au piétinement,
- la tolérance aux maladies,
- la pérennité,
- l'installation

Les variétés plus récentes présentent de meilleures notations et donc de meilleures qualités.

Les différences de prix s'expliquent également par le degré de pureté des mélanges. En effet, les mélanges « bon marché » ou « produits blancs » contiennent plus d'impuretés que les produits haut de gamme

**La dénomination des organismes responsables de la parution des catalogues officiels :

- en France : le GNIS, Groupement National Interprofessionnel des Semences à PARIS
- en Angleterre : le STRI, Sport Turf Research Institute, à Bingley
- aux Pays- Bas : le NOC-NSF à Papendale



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Les principaux avantages et inconvénients des espèces de graminées utilisées pour les gazons sports :

	Les avantages	Les inconvénients
Fétuque rouge gazonnante (<i>Festuca rubra commutata</i>)	<ul style="list-style-type: none">*gazon très fin, très esthétique*bon comportement hivernal*supporte les tontes courtes et fréquentes	<ul style="list-style-type: none">*sensible au piétinement*jaunit avec la sécheresse*sensibilité aux maladies
Fétuque rouge traçante (<i>Festuca rubra rubra</i>)	<ul style="list-style-type: none">*supporte les tontes courtes et fréquentes*tolère la sécheresse, le froid et une ombre partielle	<ul style="list-style-type: none">*sensible au piétinement
Fétuque rouge demi-traçante (<i>Festuca rubra trichophylla</i>)	<ul style="list-style-type: none">*gazon dense, très fin, très esthétique*supporte les tontes courtes et fréquentes*reste bien vert en été si sécheresse de courte durée*bon comportement hivernal	<ul style="list-style-type: none">*sensible au piétinement
Fétuque élevée (<i>Festuca arundinacea</i>)	<ul style="list-style-type: none">*résiste à la sécheresse et à des températures élevées*supporte les excès d'eau*tolère les sols un peu salés*résiste très bien au piétinement, à l'arrachement, et aux maladies	<ul style="list-style-type: none">*vitesse de croissance élevée*feuillage grossier peu dense (très variable en fonction des variétés)*comportement hivernal médiocre (très variable en fonction des variétés)
Ray-grass anglais type gazon (<i>Lolium perenne</i>)	<ul style="list-style-type: none">*installation rapide*bonne vigueur de départ*bonne résistance au piétinement*bonne densité du tapis végétal formé	<ul style="list-style-type: none">*demande une fertilisation suivie et régulière*agressivité vis-à-vis des autres espèces*mauvaise résistance à la sécheresse
Pâturin des prés (<i>Poa pratensis</i>)	<ul style="list-style-type: none">*tapis de graminées ferme et solide => bonne résistance à l'arrachement et au piétinement*bonne résistance à la sécheresse en présence d'eau	<ul style="list-style-type: none">*installation lente*lenteur du développement des jeunes plantules
Canche gazonnante (<i>Deschampsia caespitosa</i>)	<ul style="list-style-type: none">*résiste bien à l'hiver*très bonne résistance au piétinement*grande densité et feuillage fin*adaptation naturelle à l'ombre	



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX
Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Les teneurs minimales et maximales en espèces conseillées :

Espèce	Pourcentage en poids dans le mélange
Ray-grass anglais type gazon (en 2 ou 3 variétés)	100 %

Espèce	Pourcentage en poids dans le mélange
Ray-grass anglais type gazon (en 2 ou 3 variétés)	75 %
Pâturin des prés (en 1 ou 2 variétés)	25 %

Espèce	Pourcentage en poids dans le mélange	
	Minimum	Maximum
Fétuque rouge gazonnante	0	à 30 %
Fétuque ½ traçante	0	à 25 %
Fétuque traçante	0	à 30 %
Fétuque élevée	0	à 80 %
Ray-grass anglais type gazon	10	à 75 %
Pâturin des prés	10	à 25 %
Canche gazonnante	0	à 50 %

8.a Le semis

Les meilleures périodes pour réaliser un semis de gazon sont avant l'été (mi-mars à fin juin) et après l'été (fin août à fin octobre), toutefois sous des conditions climatologiques clémentes (hors chaleur et sécheresse et avec humidité), il est possible d'envisager de semer pendant les mois de juillet et août.

Afin de garantir une répartition régulière et homogène des semences, il est conseillé de semer en 2 passages croisés. De plus, il est impératif de respecter les doses minimum (en moyenne 2 kg/ are) et maximum (en moyenne 3 kg/ are) conseillées par le semencier en fonction du mélange sous peine de voir la composition initiale modifiée étant donné les différentes vitesses de germination.

Une fois les semences épandues de manière régulière, elles sont légèrement recouvertes (maximum 1 cm dans le sol) et le sol est roulé par le passage d'un rouleau de maximum 1 à 2 kg/ cm de rouleau.

L'entretien après le semis

L'arrosage

Il faut maintenir la partie superficielle du sol, partie où se trouvent les semences, constamment humide. Ce qui signifie au début de légers arrosages mais très fréquents. Au fur et à mesure de la germination des plantules, les arrosages deviendront plus abondants avec une fréquence moins rapprochée.

Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Le roulage

Un roulage pourra être réalisé lorsque le gazon aura atteint 6 à 7 cm de hauteur de brin afin de raffermir le sol autour du nouveau système racinaire. Le rouleau doit être un rouleau non vibrant dont le poids est de maximum 2 kg par centimètre de génératrice.

La tonte

La première tonte sera réalisée avec une tondeuse aux lames parfaitement affûtées lorsque le gazon aura une hauteur de 8 à 10 cm et la hauteur de coupe sera réglée entre 5 et 7 cm. Ensuite on diminue progressivement la hauteur de coupe pour arriver à la hauteur de tonte désirée : minimum 3 cm et maximum 6 cm.

La fertilisation

Le planning de fertilisation d'entretien démarre après la première tonte

8.b Le placage

Critères de qualité des rouleaux de gazon

Choix des graminées

Les espèces composant les mélanges de graminées des rouleaux de gazon doivent être adaptées à l'utilisation définie au préalable du gazon : l'utilisation sport.

La qualité du tapis végétal

Les rouleaux de gazon doivent être exempts d'adventices dicotylédones, de graminées annuelles, de mousses, d'algues, de maladies et de larves d'insectes.

La densité du tapis végétal

Le substrat ne doit pas être visible sous le tapis de gazon.

La qualité de l'enracinement

Il est primordial d'attacher de l'importance à l'état du système racinaire en observant la couleur, le nombre et la grosseur des racines. La blancheur, le nombre et la vigueur des racines nous renseignent sur la jeunesse et la bonne santé du système racinaire.



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



L'épaisseur des rouleaux

Pour l'obtention d'une surface gazonnée plane, il est important que l'épaisseur des rouleaux de gazon soit régulière et ne dépasse pas 20 mm de manière à permettre une installation aisée des racines dans le sol.

La résistance des plaques

On peut augmenter la résistance des plaques en incorporant au semis un filet de plastique. Ce filet ne gêne en aucun cas le développement du gazon mais peut réapparaître par morceaux lors de certaines opérations mécaniques d'entretien.

Livraison et stockage du gazon

Il est primordial de poser dans la journée le gazon reçu le matin.

Le stockage du gazon doit se faire à l'ombre, à l'abri du vent, du soleil ou de la pluie.

Lors de stockage au cours de journées chaudes, il faut surveiller attentivement la température au cœur des rouleaux, en cas d'échauffement, il faut dérouler le gazon et l'arroser.

La préparation du sol

Le travail du sol est exactement le même que pour un semis.

La pose des plaques

Le sol doit être propre (sans cailloux en surface, sans mauvaises herbes, sans racines de chiendent, ...), bien perméable, stable mais non compacté, la surface doit être plane et humide pour garantir une meilleure reprise.

Les rouleaux de gazon doivent être posés bord à bord, sans chevauchement avec un décalage au niveau des joints. Les joints entre les rouleaux ne doivent pas être visibles.

Pour se déplacer, on utilise des planches que l'on va déposer sur les rouleaux déjà placés.

Une fois la pose terminée, il est strictement défendu de marcher sur les rouleaux avant la première tonte.

L'entretien après la pose

Le roulage

Le roulage doit être réalisé directement après la pose avec un rouleau non vibrant dont le poids est de maximum 2 kg par centimètre de génératrice.

Un second roulage pourra être réalisé lorsque le gazon aura atteint 5 à 6 cm de hauteur de brin.

Vitrine Gazon de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



L'arrosage

Dès le roulage terminé, il faut arroser copieusement (10 à 20 litres d'eau / m²) les rouleaux nouvellement posés. Durant les 15 jours qui suivront la pose, l'arrosage devra être contrôlé minutieusement ; d'abord de petites quantités, fréquemment ensuite des apports plus importants mais aussi plus espacés.

La tonte

La première tonte sera réalisée avec une tondeuse aux lames parfaitement affûtées lorsque le gazon aura une hauteur de 8 à 10 cm et la hauteur de coupe sera réglée entre 5 et 7 cm. Ensuite on diminue progressivement la hauteur de coupe pour arriver à la hauteur de tonte désirée : minimum 3 cm et maximum 6 cm.

La fertilisation

Pas de fertilisation pendant les deux semaines qui suivent la pose, ensuite épandage de 35 unités par hectare d'un engrais dont la formulation apporte autant d'azote que de potasse.

Après cet apport, suivre le planning de fertilisation prévu dans l'entretien.

9. Le constat d'achèvement des travaux

Dans un délai de 60 jours à compter de la date de semis du gazon, l'absence de gazon vivant sur une surface de 150 cm² d'un seul tenant peut donner lieu à des réserves. Ces réserves sont levées uniquement si la surface totale des zones sans gazon est inférieure à 0,05 % de la surface totale engazonnée. De plus, il faut s'assurer également que le gazon ne contiennent pas de dicotylédones.

10. Mise en service de la surface engazonnée

La mise en service de la surface engazonnée pourra avoir lieu idéalement 12 mois après le semis et 4 à 5 mois après le placage.



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



B. L'entretien après l'installation

1. La tonte

En période de croissance active, c'est l'une des opérations les plus importantes en vue de l'obtention d'un tapis de graminées esthétique, dense, homogène, résistant aux maladies, aux conditions climatiques et à la fréquentation.

En effet, les tontes entraînent des modifications de la croissance, du développement et de la physiologie des plantules de gazon.

La hauteur de tonte idéale varie autour de 3 cm (l'idéal : 4cm) en ayant toujours à l'esprit que plus on tond bas plus le gazon devient sensible à un manquement ou un défaut d'entretien. De manière à ne pas provoquer chez les graminées un stress physiologique dommageable pour le bon développement du gazon, il faut adapter la fréquence de coupe en fonction de la hauteur de tonte et de la repousse des brins de gazon et pour ce faire, on veille à ne jamais enlever plus de 30% de la hauteur des feuilles par tonte.

Exemple : pour une hauteur de tonte de 4 cm, il faut recouper le gazon quand les plantes atteignent 6 cm de hauteur.

La tonte est réalisée tant que le gazon pousse mais il est préférable de remonter la hauteur de coupe d'environ 1 centimètre avant les périodes de stress (été, hiver)

2. La fertilisation

La fertilisation d'entretien est indispensable afin de satisfaire les besoins physiologiques du gazon. En effet, sans apport régulier d'engrais, le gazon s'affaiblit, perd ses qualités esthétiques, devient rapidement incapable de limiter l'envahissement des adventices, perd sa résistance au piétinement et aux différentes agressions (maladies, climat, fréquentation,...) et son pouvoir de régénération.

La maîtrise de la fertilisation est d'autant plus importante quand le gazon est sollicité (forte fréquentation), stressé (tontes basses) et qu'on exige de lui un aspect esthétique irréprochable.

Les besoins en éléments fertilisants des gazons de sport varient comme suit :

- pour l'azote, de 150 à 200 unités par hectare et par an,
- pour le phosphore, de 40 à 60 unités par hectare et par an,
- pour la potasse, de 100 à 200 unités par hectare et par an.

Cette quantité totale est à fractionner en minimum 3 apports : en avril-mai, fin juin et fin septembre- mi-octobre.

On peut utiliser des engrais avec des équilibres différents en fonction de l'époque d'épandage et du but recherché. Par exemple, fin juin, on peut apporter un engrais riche en potasse pour renforcer le gazon et le préparer aux conditions climatologiques chaudes et sèches.

3. Le roulage

Le roulage est une opération nécessaire mais non indispensable à pratiquer dans certaines conditions parfaitement définies.



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBOUX

Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be



Au printemps, une fois la végétation redémarrée, le roulage permet de retravailler la surface du sol ayant subi de légers dommages suite aux alternances gel – dégel – pluie de la fin de l'hiver. Si le roulage peut s'avérer utile à d'autres moments, il est impératif que le sol ne soit ni trop sec afin d'éviter les sautilllements du rouleau ni gorgé d'eau sous peine de créer un tassement trop important du sol qui entraînerait l'asphyxie du système racinaire.

4. Le désherbage sélectif

Afin de ne garder que les graminées semées, il faut éliminer les adventices indésirables dans les gazons.

Si on doit faire face à un grand nombre d'adventices dans un gazon nouvellement installé, il est préférable d'attendre plusieurs tontes avant d'envisager tout traitement. En effet, un grand nombre d'adventices annuelles disparaissent ne supportant pas les tontes successives.

Par contre, si un traitement sélectif s'avère quand même nécessaire, il est possible d'intervenir dès le stade 2 feuilles des graminées. Une identification précise des adventices à éliminer permet le choix d'un produit adéquat de traitement. Afin de vous aider dans le choix du produit, nous vous invitons à utiliser la fonction de recherche de la base de données « produits phytosanitaires utilisés en espaces verts », accessible via le site internet www.cthgx.be.

La plupart des herbicides sélectifs contenant des phytohormones, il faut veiller à respecter certaines règles pour s'assurer de l'efficacité du traitement :

- température maximum d'utilisation : 25°C
- température minimum d'utilisation : 13°C
- traiter par hygrométrie élevée
- pas de traitement par temps venteux
- respecter un délai de 6 heures sans pluie après traitement
- respecter le dosage inscrit sur l'étiquette du produit.

5. L'aération

Buts de l'opération :

- améliorer la structure et la texture d'un sol,
- stimuler le développement du système racinaire,
- favoriser les échanges d'air et d'eau,
- favoriser la pénétration de l'eau et des engrais.

En fonction du but recherché, la fréquence peut varier de 1 à 2 fois par an, en période de végétation active et en évitant les périodes de conditions extrêmes tant au niveau des températures que de l'humidité du sol.

Le type d'aérateur (à lames, à louchets creux, à dents pleines) est également fonction du but poursuivi ; si on désire corriger la structure et la texture du sol, on travaille avec des louchets creux, si on désire favoriser les échanges, on utilise plutôt des dents pleines ou des lames.

Lorsqu'on désire corriger la structure et la texture, il faut combiner l'aération avec des opérations de sablages.



Vitrine Gazons de Wallonie

Réalisée avec l'appui du Ministère de l'agriculture et de la Ruralité en région wallonne

CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE GEMBLOUX
Chemin de Sibérie 4 5030 GEMBLOUX

081/62 52 30 fax 081/61 00 47 www.cthgx.be cthgazon@skynet.be

